

ANIMATION DE BASSIN –CPE, 2014-2015

BASSIN :
Pithiviers/Gien/Montargis

Date : 10 février 2015

Réunion n°:2

Rédigé par : Séverine Kroockmann
78% de présence

Relevé de conclusions

Ordre du jour matin:

Intervention de Mme Gérard IA-IPR-EVS

-Présentation des missions et description d'une inspection.

Protocole d'inspection :

-Un dossier enquête est à remplir par le CPE inspecté avant la visite de l'inspecteur.

-La visite se déroule en 2 temps :

1) Une observation en situation professionnelle (soit devant élèves, soit en réunion de service vie scolaire) d'une durée d'une heure maximum.

2) Un entretien avec le CPE : échanges suite à la situation professionnelle, bilan d'activités et travail au quotidien.

La visite se termine par un entretien avec l'inspecteur et le chef d'établissement puis une restitution de l'inspecteur auprès du CPE, du professeur documentaliste et du chef d'établissement.

Mme Gérard a particulièrement insisté sur l'outil « rapport d'activité » qui est

	<p>un support utile et une aide au pilotage mené par le chef d'établissement. Elle a déjà constaté depuis son arrivée que cet outil n'existe pas dans tous les établissements.</p>	
<p>Le Numérique</p>	<p>A ce sujet, plusieurs CPE s'interrogent sur le contenu attendu de cet outil. Mme Gérard a proposé de revenir dans le cadre d'une réunion de bassin afin d'aborder cette question. Toutefois, une première réponse a été apportée puisque le rapport d'activité doit faire état du fonctionnement du service vie scolaire dans la cadre de son EPLE.</p> <p><u>-Présentation du projet « Tablettes numériques » dans l'académie.</u></p> <p>Mme Gérard a présenté un diaporama. Elle inscrit ce projet dans la démarche globale de l'Education Nationale qui manifeste la volonté d'encourager le développement des pratiques avec l'utilisation des outils numériques.</p> <p>La formation est un axe incontournable et il y a une forte demande en ce sens de la part des CPE. C'est l'occasion de rappeler que peu de formation sont disponibles au PAF pour les CPE.</p> <p>Mme Gérard a pris en compte ce point et précise que la DAFOP a débloqué des fonds supplémentaires pour la formation de formateurs.</p> <p>L'utilisation des outils numériques soulève de nombreuses questions. Les CPE ont conscience de la nécessité de faire évoluer leur pratique en prenant en compte cette nouvelle dimension. Des pratiques existent déjà dans certains établissements mais des freins importants existent : équipements informatiques vétustes ou peu fiables, problèmes de maintenance, absence de formation.</p>	

**Intervention menée par les
coordonnateurs professeurs
documentalistes.
Marin Sabrina et Patigniez Vincent**

**Formation par et au numérique/Education aux médias.
Collaboration CPE/Professeur documentaliste.**

Introduction portant sur la cadre institutionnel (textes) et sur l'actualité pédagogique (développement des MOOC, de l'ENT par exemple) du numérique.

Plan de l'intervention :

I/ Des réseaux, des médias et des applications.

-Enjeux pour la communication:

Présentation des différents réseaux sociaux et applications les plus utilisés (facebook, instagram, youtube...) et ce à quoi ils servent.

De "digital native" les élèves sont devenus des "FaberBorn" (Laurence Allard), ils ont envie de créer par l'outil numérique.

En 2014 il y a une nette progression de l'utilisation des réseaux sociaux et des applications de messagerie chez les jeunes.

-Enjeux pour la construction identitaire:

Les jeunes peuvent utiliser en même temps différents outils numériques, ils sont "transcéraniques". L'utilisation des outils nomades participe à leur construction identitaire. Dans nos pratiques, nous allons être amenés à utiliser ces outils nomades pour développer de nouvelles pratiques pédagogiques.

II/ Des pratiques et des usages.

Les adultes abordent l'utilisation sous un angle systématiquement négatif (les dangers). Il faut au contraire accompagner l'usage et les pratiques.

<p><u>Ordre du jour après-midi:</u></p> <p>Le Numérique Intervention de Mme Prévost-Sorbes, Chargée de mission CLEMI et opératrice de l'EMI.</p>	<p>Ouvrage "Qui a peur du grand méchant web", Pascal Minotte.</p> <p>-Fonction phatique. -Selfie/théâtralisation.</p> <p>Les adolescents ont un besoin fort de créer. Ils se mettent en scène via les selfies par exemple. Ce qui est important dans cette démarche c'est de montrer où l'on est, ce que l'on fait pour obtenir l'approbation des autres, la reconnaissance (les "like"). Il s'agit de maintenir le "lien".</p> <p><u>III/ Comment travailler ensemble avec le numérique.</u></p> <p>Les approches possibles:</p> <p>-Médias et citoyenneté -Veille/curation -Orientation</p> <p>Présentation d'exemples d'actions possibles:</p> <p>-cyber-journal, web radio..... -création d'une page Facebook, utilisation de Twitter pour échanger avec d'autres établissements, communiquer... -création de ressources en lignes via "netvibes", "scoop it", outils de curation.</p> <p>Présentation du site du CLEMI et des ressources disponibles. Le CPE tient une place importante dans l'éducation aux médias (implication dans la semaine de la presse du 23 au 27 mars2015). Le CPE participe à la mise en place du "parcours citoyen" dans le cadre des 11 mesures pour l'école pour les valeurs de la République.</p> <p>Nous sommes actuellement dans une société où l'émergence des réseaux sociaux et des outils connectés nous poussent à penser l'école autrement.</p>	
--	---	--

	<p>L'éducation nationale se saisie de cette dimension: -consultation nationale sur le numérique. -Mise à disposition d'outils (eduscol, agir contre le harcèlement...)</p> <p>Il faut mener des réflexions: -réflexion sur les pratiques pédagogiques et la nécessaire évolution des pratiques. -réflexion sur l'AVAN (Apporter Votre Appareil Numérique)</p> <p>A l'issue de cette journée, il ressort une forte demande de formation sur le numérique.</p>	
au	...	

Annexes : *(liste des pièces jointes)*

Contribution au site : Rubrique(s) concernée(s)

Perspective prochaine Réunion

La Laïcité.
Intervention de Mme Chaix, IA IPR HG

Questions diverses à l'IA- IPR/EVS ou demandes pour la prochaine réunion :

Validé par Monsieur Khellad IA-IPR/EVS :
le 13 mars 2015

